

1. Vie des communes et égalité des territoires... ?

Dans le cadre de la réforme annoncée de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes, estimez-vous que chaque habitant d'une commune a la même valeur selon qu'il habite à la ville ou à la campagne ?

En clair, êtes-vous d'accord pour en finir avec la discrimination des dotations par habitant, qui conduit l'Etat lorsqu'il attribue aujourd'hui une dotation à une commune rurale de 1€ par habitant, à attribuer dans le même temps pour une ville une dotation de 2€ par habitant.

En cohérence avec les positions que j'ai prises sur ces sujets, je pense que la France est forte de l'unité de sa nation et de la diversité de ses territoires. L'organisation territoriale est malheureusement calquée sur le modèle métropolitain et a entraîné concomitamment l'extension intercommunale et des écarts colossaux dans les niveaux de dotations.

Je me suis engagé extrêmement clairement pour la convergence des ressources entre les communes. Je pense donc qu'il faut en finir avec l'écart qui consiste à donner moins pour les habitants des communes rurales et plus à d'autres. Nous aurons ainsi les moyens de faire vivre nos politiques publiques de proximité, et de préserver la diversité à la fois de nos communes et de notre tissu social et économique.

2. Commerce et services de proximité

Que comptez-vous faire pour développer les services publics et le commerce de proximité en milieu rural ?

Soutenez-vous la proposition de l'UMCR 71 de rétablir la remise des cartes nationales d'identité aux habitants, en proximité, dans chacune des 567 Mairies de Saône-et-Loire ?

L'égalité d'accès aux services publics est un principe essentiel que nous devons défendre. Or, si la France dispose d'un million de fonctionnaires supplémentaires depuis 1990, jamais le sentiment d'éloignement n'a été si fort. Nous devons lutter contre la fracture territoriale tout en prenant en compte la réalité des impératifs de réduction de la dépense publique. Je propose donc de soutenir l'installation d'un guichet administratif multi-services publics dans l'ensemble des communes. Une plateforme de proximité qui permettrait à tous les habitants, et particulièrement aux moins mobiles et aux plus fragiles, de disposer d'un lien avec les services publics dans les communes. C'est cela préserver ou créer du lien social.

La mise en œuvre de ce dispositif, qui pourra être partagé entre plusieurs communes, serait financée par l'Etat.

Enfin, il me semble que l'affectation d'un jeune médecin qui sort de son cursus universitaire à un territoire qui connaît de vrais et réels besoins sanitaires, pourrait participer à régler le problème de désertification médicale.

Naturellement, le tissu commercial participe aussi de cette vitalité des territoires. Je soutiendrai toutes les initiatives favorisant la coopération entre communes et une meilleure communication auprès des habitants sur l'importance et la nécessité de défendre cette proximité commerciale. Un commerce, en milieu rural, est un lieu de vie, d'échange et de rencontres.

Enfin je suis en accord total avec la proposition de rétablir la remise des cartes nationales d'identité aux habitants dans chacune des 567 mairies de Saône-et-Loire, et naturellement

dans les 127 communes de la 3ème circonscription. Disposition que je défendrai dès mon entrée en fonction.

3. Démocratie locale et intercommunalité

Les gouvernements successifs ont encouragé le développement sous tous azimuts de l'intercommunalité : agrandissement tous les 2 ans des intercommunalités (certains rêvent de 6 grandes intercommunalités en Saône-et-Loire), transferts automatiques de compétences de la commune vers l'intercommunalité... avec comme corollaire la politisation, la technocratisation de l'échelon communautaire, et la dérive des charges...

Dans ce contexte, que pensez-vous du mode de désignation des Conseillers communautaires et du Président de Communauté de communes? Souhaitez-vous leur élection au suffrage universel direct indépendamment du vote communal ? ou souhaitez-vous que les conseillers communautaires continuent à émaner des élections municipales ?

J'ai toujours défendu le respect des bassins de vie et des bassins économiques. Je lutterai contre la logique démographique ou comptable qui prévaut aujourd'hui dans les politiques d'aménagement du territoire.

Je pense que l'intercommunalité telle qu'elle s'est développée, sur le modèle métropolitain, ne correspond pas aux territoires ruraux et qu'elle contribue déjà à les affaiblir.

Je défendrai donc des intercommunalités bassins de vie, auxquelles, si nous voulons des politiques publiques pour tous les habitants, vraiment, et qui participent à une mutualisation cohérente des moyens, nous devons venir.

La commune est l'échelon que nous devons défendre et la politisation comme la technocratisation des intercommunalités ne correspondent pas à la réalité communale.

Ces positions données, je suis favorable à ce que les conseillers communautaires soient issus des conseils municipaux. Parce que sinon, la commune disparaîtra en tant qu'échelon politique, en tant qu'échelon de décision et échelon de référence. J'y suis totalement opposé.

Je suis, un défenseur des communes, et je serai-toujours aux côtés des élus de proximité pour une meilleure gouvernance des intercommunalités, avec les maires et les conseils municipaux qui ne peuvent plus être encore et toujours victimes des transferts automatiques de compétences décidés par l'Etat.

L'avenir se construira avec les communes et dans le cadre d'une intercommunalité au service des territoires et de ses réalités.